

# SOUTIEN A LA PARENTALITE

## CHRS Echirolles



## Bilan activité 2018



# 1, 2, 3 SOLEIL

Le lieu d'accueil parents/enfants 1.2.3 soleil, c'est....

- un lieu ouvert une fois par semaine pour les enfants et les parents, ou les futurs parents
- un lieu de « partage » : des jeux qui réunissent des enfants et des parents, des échanges d'interrogations, de point de vue, de conseils entre adultes, mais aussi la possibilité de « souffler » tandis que les enfants jouent en autonomie dans un espace sécurisé
- un lieu d'expérimentation du collectif, pour les adultes comme pour les enfants
- un lieu qui prépare à la séparation, à l'accueil dans d'autres structures collectives, telle que la halte-garderie ou l'école maternelle

## ***Témoignage de Mme C, jeune mère de 4 enfants âgés de 6 mois, 2ans, 3 ans et 6 ans :***

« 1,2,3 soleil ? Les enfants veulent toujours aller là-bas...Quand on leur dit qu'on est le mardi, ils disent « c'est le jour d'1,2,3 soleil !! ». Quand ils voient les ardoises [qui indiquent que c'est ouvert], ils réclament pour y aller. Là-bas, les enfants jouent bien. Avant, mon fils aîné bougeait beaucoup, il voulait tout le temps changer de jeu, il était excité par tous ces jeux...Petit à petit, il a appris à faire des jeux plus calmes. Mes enfants aiment bien jouer avec de nouvelles personnes, surtout des adultes.

Pour moi, ça me permet de me reposer un peu. Etre tout le temps avec 4 enfants, à la fin de la journée, on est fatigué...J'aime bien aussi discuter avec les personnes qui sont là...On parle de plein de trucs, on parle des enfants... »

## ***Témoignage de Mme R, mère de 2 enfants de 4 et 12 ans :***

« 1 2 3 soleil c'est bien....La première chose, c'est pour les enfants...il y a beaucoup de jouets, c'est pas les mêmes qu'à la maison. Et puis, c'est pour nous aussi ! j'aime bien pour moi...On boit du café et du thé, on discute...de tout ! On a beaucoup de temps, c'est bien ! »

## **EN 2018, LE LIEU D'ACCUEIL PARENTS/ENFANTS 1.2.3 SOLEIL, C'EST...**

- 34 séances les mardis de 16h45 à 18h30 (notre calendrier prévisionnel comportait 38 séances, mais 4 n'ont pu être assurées du fait de contraintes liées à la vie institutionnelle de l'association, ou du fait d'absence temporaire de personnel)
- une fréquentation inévitablement en dent de scie, en fonction de l'actualité et de la météo, avec une moyenne de 2.2 enfants et 1.08 adulte par séance (ces chiffres tiennent compte des séances où il n'y a eu aucune fréquentation si l'on effectue le calcul en fonction des séances fréquentées, ces chiffres sont ramenés à 2.87 pour les enfants et 1.54 pour les adultes).
- 8 membres de l'équipe et 2 stagiaires qui, en binômes, accueillent les familles sur les temps d'ouverture,
- 5 familles du CHRS qui fréquentent ce lieu (sur 11 susceptibles d'être concernées du fait de l'âge des enfants), dont 2 familles mono-parentales
- 5 mères, 2 pères, et 13 enfants :

0-1 an : 2      1-3ans : 7      3-6 ans : 2      6-10 ans : 1      +10 ans : 1

*Agnès GAGNAIRE – Educatrice Spécialisée*

## SOUTIEN SCOLAIRE

### RAPPEL DU PROJET :

L'Espace Scolaire a été créé en 2002. Il est né du constat que l'accompagnement socio-éducatif au CHRS du Relais Ozanam était plus particulièrement centré sur les adultes.

La création d'un lieu d'accueil parent-enfant, « 1,2,3 Soleil », en amont avait permis d'ouvrir un nouvel espace relationnel (triangulation parent-enfant-professionnel).

Ce faisant, la vie scolaire des enfants restait un sujet de préoccupation dans les échanges entre les parents et les travailleurs sociaux et auquel « 1,2,3 Soleil » ne pouvait pas répondre.

Nous constatons notamment chaque année que, d'une part, des besoins de soutien à la scolarité étaient exprimés par les familles, et ce, sous des formes différentes :

- Besoin de soutien aux parents et aux enfants lors des temps de devoirs du soir
- Besoin d'étayage des enfants dans leurs apprentissages scolaires et plus particulièrement dans certaines matières fondamentales
- Besoin de soutien aux parents quant au suivi de la scolarité (au sens large) de leurs enfants, et ce, d'autant que nombre d'entre eux sont illettrés, voire analphabètes, et/ou qu'ils n'ont pas le français comme langue maternelle.

D'autre part, le recours à des partenaires extérieurs pour répondre à ces besoins pouvait s'avérer complexe pour diverses raisons :

- Besoins plus ou moins bien identifiés par les familles elles-mêmes, donc peu explicites pour nous
- Difficultés à mettre en œuvre des réponses rapides
- Difficultés à intégrer un dispositif groupal en cours d'année
- Difficultés pour les parents à se mobiliser vers l'extérieur/fragilité personnelle

C'est ainsi que l'Espace Scolaire a été créé. Il devait permettre aux enfants et adolescents accueillis avec leur famille au CHRS d'avoir un espace dédié, au sein de l'accompagnement socio-éducatif global proposé par le service, et ce, par le biais de l'activité à laquelle ils consacrent le plus de temps, à savoir, l'école et les apprentissages fondamentaux.

Les objectifs de l'Espace Scolaire ont été ainsi définis :

- Mieux intégrer la scolarité des enfants à l'accompagnement social des familles hébergées au CHRS
- Créer un espace d'échanges parent/enfant dédié à la scolarité ; notamment par le biais des temps d'inscription et de bilans trimestriels
- Aider à réduire les difficultés scolaires des enfants
- Permettre aux enfants d'acquérir une méthodologie de travail et de devenir plus autonomes dans leurs apprentissages
- Créer une dynamique de groupe qui favorise reconnaissance mutuelle, respect partagé et entraide entre pairs, au sein du CHRS
- Stimuler aussi le goût pour les apprentissages et le respect des règles du vivre ensemble, par le biais d'activités ludiques
- Ouvrir un nouvel espace d'évaluation des besoins des familles qui ouvre sur un possible travail autour des difficultés repérées, en lien avec les professionnels compétents : équipe éducative, partenaires extérieurs

## **EN PRATIQUE...**

### **\_\_\_\_\_ Le dispositif**

En 2018, l'Espace Scolaire du CHRS a ouvert ses portes deux fois par semaine de 17h45 à 19h15, les mardis et jeudis, et ce, hors périodes de vacances scolaires.

La coordination du dispositif a continué d'être assurée par moi-même, éducatrice spécialisée par ailleurs engagée dans l'accompagnement global de familles hébergées au CHRS, et qui en ai la charge depuis plusieurs années.

Sur l'année scolaire 2017-2018, les séances de travail ont été encadrées par une étudiante de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education - elle s'est depuis diplômée et est maintenant en poste dans une école élémentaire.

Et depuis septembre dernier, c'est un collègue masculin qui officie auprès des jeunes, en plus de son emploi de formateur informatique auprès d'un public dit de séniors.

La gratuité des temps de soutien scolaire reste de mise, afin que la question pécuniaire ne soit pas un frein à la participation des enfants. En revanche, une participation financière de 2 euros a été demandée aux familles pour une sortie dépassant le budget alloué (clôture d'une activité par un repas confectionné avec les enfants) – un procédé qui avait été validé en amont avec les parents.

### **\_\_\_\_\_ La coordination du soutien scolaire**

Les fonctions de coordinatrice de l'Espace Scolaire peuvent être ainsi définies :

- Participation au recrutement de « l'animateur périscolaire », avec la chef de service éducatif
- Promotion de l'Espace Scolaire auprès des familles, en appui sur les référents socio-éducatifs des familles (dont je suis également)
- Organisation / animation des temps de présentation du dispositif/ inscription de l'enfant, permettant d'échanger sur les besoins de soutien repérés par les familles, en présence du ou des parent(s), de l'enfant lui-même et de l'animateur périscolaire.
- Constitution/réajustement, des groupes d'enfants et détermination du calendrier des séances, en lien avec l'animateur périscolaire.
- Organisation de temps de régulation du travail mené à L'Espace Scolaire avec l'animateur périscolaire (en face à face, via internet, etc.) /soutien à ses interventions (échanges sur des stratégies éducatives en place pour chacune des familles, les projets d'établissement et de service, etc.).
- Organisation et animation des bilans individualisés de fin de trimestre, réunissant le (les) parent(s), l'animateur périscolaire et l'enfant, et visant à échanger sur son évolution, à l'Espace Scolaire, en classe mais aussi au domicile, ainsi qu'à réajuster le travail à mener avec lui

- Organisation des sorties de fin de trimestre avec les enfants, co encadrées avec l'animateur périscolaire. Ces temps visent à instaurer une dynamique de groupe propice au travail et à l'épanouissement des enfants au sein du CHRS.
- Au besoin, organisation de temps de rencontres supplémentaires avec les familles et leur enfant afin de traiter une difficulté particulière : absentéisme, comportement inquiétant, désinvestissement d'un parent, etc.
- Coordination effectuée en lien avec l'équipe éducative du CHRS, en cohérence avec le projet individualisé de chaque famille.
- Rédaction du bilan annuel de l'Espace Scolaire.

### **\_\_\_\_\_ L'encadrement des séances de travail**

L'encadrement des enfants lors des séances de travail est assuré par un professionnel que nous qualifions « d'animateur périscolaire ». Il est embauché en CDD à temps partiel, soit pour une durée de quatre heures hebdomadaires sur 35 semaines, hors temps de vacances scolaires (temps de travail annualisé). Ce temps de travail comprend les séances de soutien, les temps de rencontre avec les familles, de préparation /régulation avec la coordinatrice, ainsi que d'encadrement des temps de sortie avec les groupes d'enfants.

En 2018 encore, le rôle des animateurs a d'abord consisté à établir un climat de confiance au sein des deux groupes de jeunes ; climat propice au travail et à l'expression des potentialités des enfants. Cela a été favorisé par la régularité de présence de l'animateur auprès des jeunes, en appui sur des règles de vie collectives adaptées au contenu de la séance, à l'âge des enfants ; ainsi que par une attention portée aux situations particulières de chaque jeune.

Les animateurs ont aussi veillé à la dynamique de groupe, favorisé les échanges entre enfants, le développement de l'entraide, de manière à ce que chacun ose s'exprimer sur ses préoccupations, qu'elles soient ou non scolaires.

Ce cadre, sécurisant parce que contenant, reste un préalable pour proposer aux enfants une aide individualisée ciblant leurs lacunes scolaires et/ou l'appropriation d'outils méthodologiques, ce, également en appui sur leurs appétences et points forts.

*Maria, 7 ans, est arrivée sur le dispositif d'Urgence du CHRS avec sa mère et sa sœur aînée durant l'été 2018. La famille est en France depuis 1.5 ans. Les trois femmes vivent quelque peu renfermées sur elles-mêmes. Maria ne parle quasi pas aux adultes qu'elle croise, en dehors de son institutrice. Il faut attendre 2 mois de répétition des temps de soutien hebdomadaires pour qu'elle s'ouvre à l'animateur et au reste du groupe, et pour qu'elle ose vraiment faire entendre son français, encore hésitant, durant le travail...*

## Plus concrètement...

### \_\_\_\_\_ La constitution des groupes

Le projet initial prévoit que les groupes d'enfants soient constitués en fonction des tranches d'âge école élémentaire/collège et supérieur. Dans les faits, en 2018 comme les années précédentes, leur constitution a aussi été contrainte par les disponibilités des jeunes sur les plages d'intervention de l'animateur : horaires de classe, activité extra-scolaire, droit de visite de l'autre parent ; mais aussi conflictualité entre deux jeunes, etc. Et comme systématiquement ces dernières années, nous avons constaté la grande hétérogénéité des groupes, tant du point de vue des niveaux scolaires, que des capacités d'autonomie des enfants ou qu'en ce qui concerne leur comportement en groupe. Ce qui aura nécessité des ajustements ...

### \_\_\_\_\_ Les besoins et demandes familles

En 2018 encore, la première demande des familles orientées sur le dispositif a été une aide aux devoirs, voire, au suivi du carnet de correspondance, motivée par « *des difficultés scolaires* » rencontrées par les enfants. Pour les jeunes, il s'agissait de trouver une aide là où « *c'est difficile* », de se sentir moins seul face à son travail scolaire.

*Mme S. « A la maison c'est difficile, c'est très difficile ! Yann, il est comme ça. Il est passionné. Quand il ne veut pas, il fait pas ! »*

Des difficultés qui, à force de répétitions, avaient engendré pour beaucoup de ces enfants un manque de confiance en soi et en ses capacités, qui s'exprimait tantôt par un repli sur soi, tantôt par de l'évitement ou de l'agitation, voire par une franche aversion pour les *choses scolaires* qu'ils *n'aimaient* de toute façon *pas* ou qui *ne servaient à rien...*

Du côté des parents, ce besoin de soutien a d'abord été motivé par une maîtrise insuffisante de la langue française et/ou un niveau de formation ne leur permettant pas d'accompagner leur enfant dans ses apprentissages. Certains d'entre eux gardaient mêmes le souvenir de leur propre scolarité comme très pénible. A contrario, ceux qui n'avaient pas pu être scolarisés ou qui avait été contraints d'abandonner très tôt leurs études, pouvaient idéaliser l'école. Mais pour tous les parents avec lesquels nous avons travaillé cette année encore, l'instruction reste un fondamental ; le biais de réduction possible des inégalités et d'insertion sociale future pour leur enfant - ignorant ce faisant le déterminisme social qui prédomine encore actuellement.

Avec de tels enjeux, alliés au vécu scolaire souvent insatisfaisant des enfants du fait de leurs difficultés, les devoirs du soir ne pouvaient qu'être source de pression, de tension, au sein des familles... Ainsi pour ces parents le sentiment d'une impuissance prévalait quant au suivi de la scolarité de leur enfant.

*M. F. en parlant de son fils Gheorghe « Ce qui m'intéresse avec le soutien, c'est qu'il apprenne bien, qu'il respecte les autres, qu'il avance, tous les jours. Parce qu'il voit que ça a été difficile pour moi dans la vie. Depuis 5 ans, sa mère l'a abandonné [...] C'est pour lui ! Pour qu'il apprenne à mieux lire, à écrire et à utiliser l'ordinateur, comme à l'école. C'est pour ça que je me bât. Pour que mon fils ne soit pas analphabète comme moi ! »*

Ainsi les temps de rencontre famille/professionnels de l'Espace Scolaire visait à comprendre les besoins de chacun, enfant et parent, de cibler les difficultés et potentiels particuliers de chaque jeune, puis de déterminer des axes de travail pour le trimestre.

Ces temps ont surtout permis à parent et enfant d'échanger autour d'un sujet aux enjeux majeurs. Nous, professionnels, y avons fait fonction de médiateur, en les y accompagnant, en les soutenant, sans les dévaloriser. La question des relations familiales et de la place que chacun y occupe pouvait s'y discuter, des tensions pouvaient s'exprimer (jeune mettant à mal l'autorité parentale, attendus démesurés de l'adulte, etc.). Ainsi par le biais de ces rencontres autour du soutien scolaire, mais aussi lors des séances de travail de l'animateur avec les enfants, des besoins de soutien familial ont émergé. Certains de ces besoins ont été relayés via d'autres dispositifs : soutien familial dans le cadre de l'accompagnement socio-éducatif global du CHRS, enseignants, acteurs de la protection de l'enfance, Dispositif de Réussite Educative, Réseau d'Education Sans Frontière, etc.

*Derek, 12.5 ans, élève de 6<sup>ème</sup>, a repris le soutien au CHRS après une année de pause. Nous déterminons avec lui les objectifs de travail. Parmi eux, le français, qui n'est pas la langue maternelle de la famille, et qui lui fait défaut à l'écrit dans le sens, ainsi que pour dérouler ses idées à l'oral. Nous déterminons aussi avec lui, parmi les autres objectifs de travail, la relation au groupe. En effet, les relations qu'entretient Derek avec ses camarades peuvent être ponctuées d'incompréhensions et de heurts, depuis des années. La question de l'empathie et de l'acquisition des codes relationnels est au centre du projet pour lui ; des axes qui étaient soutenus par l'équipe pédagogique de la classe de CM2, puis celle du collège, par celle qui intervient dans le cadre d'une mesure d'AED (d'Aide Educative à Domicile) auprès de la famille, et bien entendu aussi par l'équipe éducative du CHRS.*

Compte tenu de la densité des éléments à prendre en compte dans le cadre du soutien scolaire au CHRS, les temps de coordination et de réajustement des interventions ont été, cette année encore, essentiels, afin de garantir la cohérence du travail mené auprès des enfants, en lien avec les missions du CHRS et le projet individuel de chaque famille.

#### \_\_\_\_\_ **Les sorties de fin de trimestre**

En plus des temps d'étude, les sorties de fin de trimestre ont perduré, afin de marquer la fin des périodes de travail et pour resserrer les liens entre enfants hébergés au CHRS. Trampoline en salle et repas/piscine à Pont de Claix et Villard-de-Lans ont été au programme en 2018. Ces sorties continuent depuis plusieurs années de se construire avec les enfants, sur un modèle participatif.

En plus de leur aspect ludique, ces temps ont été l'occasion de découvertes pour les jeunes (activité jamais pratiquée ; lieu inconnu), de valorisation des participants (implication dans le projet de sortie ; audace face à une peur ou une inhibition), de redistribution des places de chacun dans le groupe (jeune valorisé auprès des autres par sa pratique de l'activité ; « meneur » du groupe en position de « suiveur », enfant plus à l'aise que l'adulte dans l'activité et venant en soutien, etc.).

*Magalie, 7 ans, est en grande difficulté scolaire. Les temps de travail sont éprouvant, au soutien comme à l'école. Elle est fatiguée, agitée... En revanche lors des activités sportives, elle se montre à l'aise et au-*

*dacieuse. Elle est très agile et dynamique au trampoline, et manifestement moins craintive que les autres de son groupe à la piscine. Magalie rayonne, elle rit et elle se sent valorisée (ou jalouée) par le collectif dans ces moment-là ; une chose que les apprentissages scolaires ne lui permettent pas.*

## **ENFIN... QUELQUES CHIFFRES SUR L'ANNEE 2018**

### **Participation et profils des enfants accueillis à l'Espace Scolaire du CHRS**

- 9 enfants : 5 filles et 4 garçons âgés de 6 à 14 ans, soit 5 élèves d'élémentaire et 4 collégiens
  - 3 de ces jeunes ayant une scolarité adaptée ; l'une en SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) ; le second en CLIS (Classe pour l'Inclusion Scolaire) ; le 3ème étant accompagné par un AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) au collège
  - 2 jeunes étaient scolarisées en section FLE (Français Langue Etrangère)
  - Sur 9 enfants, tous rencontraient des difficultés en français ; 1/2 d'entre eux en mathématiques et 1/3 était en difficulté prononcée également en histoire-géographie et/ou anglais (+ quelques autres matières faisant problème de façon isolée).
  - 4 enfants étaient repérés par l'école comme ayant des problèmes de comportement et/ou de concentration importants entravant leurs capacités d'apprentissage
  - 4 bénéficiaient d'un temps de travail dédié en dehors du soutien au CHRS, soit dispensé au sein de leur établissement scolaire (Ateliers Pédagogiques Complémentaires, études dirigées) ou dispensé par un organisme extérieur (mesure de protection de l'enfance dédiée).
  - 2 jeunes bénéficiaient d'un suivi orthophonique
  - 3 étaient repérés comme ayant besoin d'un suivi de type psychologique et 2 d'entre eux étaient sur en liste d'attente auprès du CMP (centre médico psychologique)
  - 2 enfants bénéficiaient d'une mesure de soutien familial dans le cadre de la protection de l'enfance (qu'elle soit administrative ou judiciaire) et le CHRS a transmis en 2018 une Information Préoccupante à l'ASE pour un 3ème jeune.
  - 8 jeunes avaient un ou des parents, soit ne maîtrisant pas la lecture ou l'écriture en français, soit étant analphabète(s)
  - 7 enfants étaient issus de familles chez qui le français n'était pas la langue maternelle des parents et 3 d'entre eux avaient accompagné leur(s) parent(s) dans leur migration vers la France
- ... Enfin, 5 des 9 enfants concernés avaient déjà fréquenté l'Espace Scolaire, en 2017 ou en amont.

### **Orientation vers l'Espace Scolaire... sur 9 enfants inscrits en 2018 :**

- 2 jeunes fréquentant déjà l'Espace Scolaire en 2017 ont demandé directement à l'éducatrice coordinatrice à poursuivre en 2018
- 4 l'ont été suite à la demande spontanée de leur(s) parent(s) - préalablement informés de l'existence du dispositif
- 3 l'ont été après que le(s) parent(s) ai(en)t été adressés par l'éducateur référent de la famille
- Tous ont reçu un écho favorable à leur participation de l'équipe scolaire



## **EN CONCLUSION...**

Le constat qui est le nôtre depuis plusieurs années reste le même, à savoir, qu'un grand nombre d'enfants accueillis au CHRS éprouve des difficultés importantes sur le plan scolaire - sachant que tous ne participent pas au soutien proposé par l'établissement et ne sont donc pas représentés dans les données précitées.

Ces difficultés sont amplifiées d'autant que la participation parentale à l'accompagnement de la scolarité de l'enfant est entravée : barrière linguistique, illettrisme, conflit parent/enfant, etc. Ces difficultés s'inscrivent souvent durablement dans le cheminement des enfants, d'autant plus que la répétition de situations d'échec impacte fortement leur confiance en soi, qu'elle peut engendrer des comportements de replis sur soi ou d'agitation, qu'elle favorise absentéisme et décrochage scolaires, etc.

C'est pourquoi l'Espace Scolaire se veut un espace particulier, à la jonction entre aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité et espace d'épanouissement personnel.

La régularité, la disponibilité et l'attention particulière des adultes - celles de l'animateur périscolaire, celle du parent soutenu dans sa position auprès de son enfant, celle de la coordinatrice en lien avec les autres membres de l'équipe - chacun depuis sa place, participent à l'établissement d'un climat de confiance, si primordial pour ces enfants fragilisés par leur parcours personnel et familial.

La dynamique collective positive suscitée au fur et à mesure des échanges au sein du groupe d'enfants y contribue également.

L'Espace Scolaire est aussi un espace privilégié d'observation – d'ailleurs l'un des rares dans l'établissement où l'enfant n'est pas sous la responsabilité directe de son parent. C'est un relai de l'accompagnement personnalisé mis en place au CHRS et un espace en lien avec l'ensemble des acteurs qui interviennent auprès de l'enfant.

Parce qu'il fait partie intégrante du CHRS, c'est un espace qui peut être plus facilement investi par les familles ; parce qu'elles y sont adressées par des professionnels qu'elles connaissent bien et que les séances de travail s'y déroulent dans un cadre familial.

Enfin, à sa mesure, l'Espace Scolaire du CHRS participe aussi un peu à lutter contre un certain déterminisme social.

*Sonia PERRON, éducatrice et coordinatrice du soutien scolaire*

## ANNALYSE DES BESOINS ET DETERMINATION DE NOUVELLES ACTIONS DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Nous avons constaté une forte baisse de la fréquentation des « mercredi activités », temps spécialement dédiés aux parents et à leurs enfants afin de (re)découvrir le plaisir de partager des temps ludiques avec ses enfants, quelques soient leurs âges.

L'équipe du CHRS a voulu réinterroger ses pratiques sur la question du soutien à la parentalité afin de développer de nouvelles actions en lien avec de nouveaux besoins.

14 familles hébergées au CHRS (pas de distinction entre « urgence et insertion ») ont été interviewées. 9 familles sont dans le dispositif d'hébergement depuis plus de deux ans.

- ✓ **Le mode de garde** : La plupart des familles ne rencontrent pas de problèmes concernant le mode de garde (12/14), cette problématique ne semble donc pas être une difficulté.
- ✓ Les préoccupations des familles : Concernant le rôle de parent, presque tous les parents soulignent que ce n'est pas facile d'être parent ; plusieurs difficultés étant décrites, qui permettent d'émettre des hypothèses de thématiques à travailler ou aborder avec les familles : les contraintes de la vie quotidienne (routine, matérielles), la question de la fonction parentale au sens large, la question de l'autorité, des limites et des punitions, la transmission des valeurs éducatives et la nécessité de s'adapter en permanence, l'absence de disponibilité, tant physique que psychique.
- ✓ 13 familles se disent préoccupées par des questions concernant leurs enfants : les préoccupations autour de la scolarité reviennent fréquemment, celles-ci pourraient laisser entendre que les parents sont à la fois en difficultés par rapport aux orientations ou aux partenaires scolaires, mais aussi dans l'accompagnement quotidien de leurs enfants dans leur scolarité. Peut-on imaginer un travail avec des partenaires extérieurs ? La façon d'éduquer (la transmission de valeurs culturelles...) est une thématique qui revient fréquemment. Enfin, la santé reste une préoccupation essentielle des familles.
- ✓ 9 familles expriment leur désir de partager les difficultés rencontrées, dont 4 en groupe avec d'autres parents et 3 en individuel avec un professionnel.
- ✓ 12 familles disent aborder ces questions avec leur référent du CHRS, le plus souvent, elles cherchent des solutions, des conseils adaptés. Le CHRS est un lieu sécurisé et ressource !

- ✓ L'ouverture sur l'extérieur : 8 familles fréquentent des lieux collectifs avec leurs enfants : ce qui en laisse 6 sans connaissance ni occupation de tels lieux. Il y a nécessité de ré-informer et de recenser les lieux avec certaines familles. Le défoulement physique, les jeux, la recherche de plaisir et de partage sont les raisons les plus évoquées, mais aussi la recherche d'un mieux-être personnel (2 réponses) et la socialisation des enfants.
- ✓ La méconnaissance des lieux est la principale raison de non fréquentation (lieu accueil parent-enfant, ludothèque, la maison des parents)
- ✓ 10 familles disent ne pas connaître les activités organisées par le centre social, 6 sont d'accord pour les découvrir.
- ✓ Accès aux loisirs : 8 familles disent que leurs enfants ne participent pas à des activités de loisirs : axe de travail : permettre l'accès aux activités de loisirs (informer, accompagner ?)
- ✓ 13 familles disent connaître les activités organisées par le CHRS, et 10 disent y participer ; la socialisation des parents et la convivialité sont les principales raisons pour lesquelles elles y participent, la socialisation des enfants, le mieux-être également. 3 familles parlent de leur participation fluctuante en fonction des disponibilités et des centres d'intérêt. Le CHRS : un lieu privilégié !!
- ✓ Concernant les projets : les sorties familles et les séjours extérieurs, le développement d'activités à destination des adolescents ainsi que les activités manuelles sont des thématiques fréquemment citées. 4 familles n'ont pas d'idée de projet. 6 familles seraient d'accord pour participer à la mise en place d'un projet.

Pour résumer, plusieurs thématiques se dégagent de l'enquête auprès des familles en termes de préoccupations :

- L'accompagnement dans la scolarité des enfants
- L'accompagnement dans l'accès à la santé
- L'accompagnement dans la fonction parentale au sens large

L'accompagnement à l'accès aux activités de loisirs est une thématique qui ressort également quand on questionne les familles sur les projets qui pourraient être développés.

L'idée est donc de mettre en place de « mini-séminaire » à partir de thématiques préalablement choisies par les familles et de faire intervenir des professionnels qualifiés dans ces thématiques pour favoriser les échanges et valoriser les savoir-faire des familles accompagnées.

L'équipe du CHRS